

Zeitschrift: Bulletin de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 38 (1946)

Artikel: Plantes étrangères introduites à la Vallée de Joux
Autor: Aubert, Samuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1099453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plantes étrangères introduites à la Vallée de Joux

par

Samuel AUBERT

La vallée de Joux et les régions limitrophes sont redevables à Léopold PIGUET, horloger de son métier, mais botaniste ardent et très versé dans la connaissance des plantes du Jura et des Alpes, de l'introduction d'un nombre important de plantes d'origine étrangère, des Alpes principalement. Au cours d'excursions annuelles dans les Alpes, il récoltait des plantes, des graines, plantait les unes, semait les autres dans son jardin qui en était magnifiquement fleuri et ensuite, transplantait, semait un peu partout, sur les montagnes en particulier, les espèces dont il espérait la naturalisation.

C'est surtout dans les dernières années du XIX^{me} siècle qu'il a œuvré. Quelques années avant sa mort (1932), il m'a communiqué la liste des espèces qu'il avait introduites dans la contrée, mais sans pouvoir préciser les localités où il avait planté ou semé. Il résuma son activité à ce sujet en me disant : « J'ai semé de tout partout ». Cette liste, je l'ai publiée dans le *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles*, vol. 57, fasc. 231, p. 593 ; elle est reproduite en partie dans le *Bulletin de la Société botanique suisse*, 1934, vol. 43, fasc. 1, p. 49.

Dès lors, il m'a paru utile de porter à la connaissance des botanistes les espèces qu'au cours de leurs excursions éventuelles à la Vallée de Joux, ils peuvent rencontrer, ainsi que les localités où elles apparaissent. Je ne prétends pas que l'énumération qui va suivre soit complète, car il est impossible d'aller partout, d'autant plus que maintes espèces peuvent

n'exister qu'en un très petit nombre de localités disséminées dans la vastitude des lieux où le hasard permet seul de les découvrir.

Je mentionnerai aussi dans les lignes qui vont suivre, des espèces introduites par d'autres personnes que Léopold PIGUET, dont j'abrègerai le nom par la lettre P. D'autre part, je signifie que les espèces figurant dans cette publication sans aucun commentaire ont été sûrement introduites par P.

Pinus Strobis L. — Nombreux individus plantés par P sur sa propriété boisée des Esserts de Rive ; les uns ont prospéré, d'autres moins.

P. Cembra L. — A proximité de maintes habitations, on peut voir de beaux représentants fertiles de cette espèce, plantés par leurs propriétaires. D'autre part, un bel individu haut de 5-6 m. se trouve au Haut de Mollendruz, 1420 m., au SE du Pont, planté par je ne sais qui.

Anthericum Liliago L. — Talus du chemin de fer au-dessus de l'entonnoir du Rocheray.

Alnus glutinosa (L.) Gärtner et *A. incana* (L.) Mönch — Ces deux espèces ne sont pas indigènes à la Vallée de Joux, mais elles y ont été introduites depuis quelques années : 1° près la gare du Pont dans une gravière, par je ne sais qui ; 2° vers Chez Grosjean, rive orientale du lac de Joux, où elles formaient une haie de plusieurs dizaines de m. de longueur. Dès lors, cette haie a été abattue et seuls quelques rares pieds subsistent ; 3° au pâturage de Praz Rodet, extrémité SO de la Vallée de Joux, dans une petite combe qui s'étend au-dessus et au SO du p. 1052 ; plantées par feu l'inspecteur forestier PILLICHODY. Dans ces trois stations, nos *Alnus* sont prospères et fertiles, preuve que les conditions biologiques offertes par la Vallée de Joux ne leur sont pas défavorables.

Heliosperma alpestre (Jacq.) Rehb. (*Silene alpestris* Jacq.) — Originaire des Alpes orientales, du Trentin jusqu'en Dalmatie ; indications fournies par M. le Prof. E. WILCZEK. Mont Tendre p. 1676 et 1653, versant N.

Dianthus hyssopifolius L. (*D. monspessulanus* L.) — Au Rocheray contre une petite « rochette », à 250 m. au SO de l'entonnoir ; quelques pieds seulement.

Minuartia capillacea (All.) A. & G. (*Alsine liniflora* Hegetsch.) — Mont Tendre, dans un petit éboulis au S du p. 1676.

Papaver alpinum L. — Flanc NO du Grand Cunay p. 1569 ; Mont Tendre, éboulis au S du p. 1676.

P. nudicaule L. — Parti du jardin de P, il en a successivement gagné bien d'autres où il tend à pulluler.

Meconopsis cambrica (L.) Viguiier — En pleine forêt au bord d'un petit sentier aboutissant de Chez Villard au chalet des Petites Chaumilles-dessous, 1320 m. environ, et dans plusieurs jardins.

Corydalis lutea (L.) DC. — Depuis plusieurs années, on observe cette espèce contre des murs de jardin au Sentier et ailleurs. Son introduction est-elle due à P ? C'est probable, car elle se trouve dans le catalogue de ses semis.

Biscutella levigata L. — Mont Tendre, au pied S du p. 1683 ; couloir abrupt au NE de la Roche Champion sur Chapelle des Bois (dép. français du Doubs), au lieu dit Chez le Gros, 2,5 km. au SO du Brassus, rive gauche de l'Orbe.

Hutchinsia alpina (L.) R. Br. — Mont Tendre p. 1676 et 1653 ; sommités du Cunay ; lapiaz de la Sèche de Gimel.

Draba aizoides L. — Semé avec succès par P sur les côtes du Sentier. Existe à l'état naturel en de nombreuses localités des sommités et lieux rocaillieux de la région montagneuse (voir ma Flore de la Vallée de Joux).

Erysimum ochroleucum DC. (*E. dubium* Thell.) — Indigène à la Dôle et à la Roche du Carroz, extrémité SO de la Vallée de Joux ; semé par P dans les éboulis de la rive gauche du lac de Joux, des Agoullions sur le Pont, du cirque du Mont d'Or sur Vallorbe, où il prospère merveilleusement.

Alyssoides utriculatum (L.) Medikus (*Vesicaria utriculata* DC). — Graviers, rocailles de la rive gauche du lac de Joux, au NE des Esserts de Rive et dans la côte boisée au-dessus.

Sarracenia purpurea L. — Un amateur, en ayant prélevé quelques pieds aux Tenasses sur Vevey, les avait introduits à la tourbière du Sentier où ils ont végété puis dégénéré durant quelques années ; aujourd'hui on peut les considérer comme disparus.

Saxifraga cuneifolia L. — Un individu versant N du Mont de Bière, 1500 m., rencontré en 1930.

S. aizoides L. — En 1930, observé un pied dans le ravin du Biblanc, à 4 km. environ au SO du Brassus.

S. moschata Wulfen (*S. varians* Sieber) et *S. exarata* Vill. — Flanc N du Mont Tendre p. 1676, à 1530 m. environ.

Dryas octopetala L. — Une colonie de cette espèce recouvrant une surface de quelques dm^2 sur une crête rocailleuse à 100 m. environ du p. 1676 du Mont Tendre, direction NE, colonie déjà signalée dans ma Flore de la Vallée de Joux. En 1939, j'ai découvert une seconde colonie, au bas du lapiaz de Druchaux, contre une pente inclinée au NO et ombragée. Elle a fleuri en 1945 pour la première fois. Est-elle l'œuvre de P ? Je ne le crois pas, car il n'aurait pas été introduire cette plante dans un endroit si peu favorable à son développement. Le *Dryas* est commun dans la paroi N de la Dent de Vaulion.

Trifolium spadiceum L. — Jadis semé par P et abondant dans une prairie tourbeuse aux Moulins près le Sentier, mais anéanti par la fumure. La station naturelle du Solliat est en voie de disparition à cause du drainage.

T. badium Schreber — Nombreux pieds notés en 1934 dans les prés jouxtant le Chalet Capt, dans la Forêt du Risoud, NO du Brassus ; puis à la Roche Champion et plus au NE, le long de l'escarpement faisant face au village de Chapelle des Bois (dép. français du Doubs).

Acer campestre L. — Deux individus hauts de 2 m. environ, dans un excellent état de végétation, existent à proximité immédiate de la maison des Esserts de Rive, alt. 1025 m., ancienne demeure de P, et certainement plantés par lui. Sans cela, l'arbre n'existe pas dans les limites de la Vallée de Joux où je le cherche en vain depuis bien des années. Par contre,

on l'observe sur le pâturage de la Businaz (versant oriental du vallon de Vaultion) en quatre individus dont le plus gros mesure 40 cm. de diamètre et 12-15 m. de hauteur. Les autres sont un peu plus petits. L'*A. campestre* est commun dans la région de Mollendruz entre 1200 et 1250 m., en des stations qui ont leurs pareilles à la Vallée de Joux, où il serait certainement en état d'exister. La raison doit être cherchée dans l'immense barrage forestier de Petrafélix qui sépare Mollendruz de l'extrémité NE de la Vallée de Joux et exclut, dans une très large mesure, la migration des espèces végétales. Les vents du secteur SE capables de véhiculer les samares de notre érable par-dessus le mas forestier soufflent très rarement dans la région. Bien d'autres espèces du pied du Jura fréquentes aux environs de Mollendruz sont arrêtés dans leur extension par le barrage de Petrafélix (voir, à ce sujet, ma publication : *Bull. Soc. Vaudoise Sc. Natur.*, vol. 59, N° 241).

Heracleum Mantegazzianum Sommier et Levier — Cultivé par P dans son jardin au Sentier et, de là, semé en divers endroits avec un succès magnifique. Actuellement, on l'observe dans plus d'un jardin, ainsi Chez le Maître, aux Esserts de Rive où, voici quelques années, on pouvait admirer un pied mesurant une hauteur de 2 m., puis dans une éclaircie forestière au-dessus du Solliat, à 1150 m., etc.

Androsace lactea L. — Mont Tendre p. 1653, Grand Cunay p. 1572. Indigène au Mont d'Or sur Vallorbe et plus au N.

Cyclamen europaeum L. — Deux ou trois pieds existent à la lisière forestière sur Vaultion, versant occidental, plantés par M. Valentin MAGNENAT à Vaultion.

Gentiana Clusii Perr. et Song. — Présente dans le Jura à partir de la Dent de Vaultion vers le N, puis à la Dôle et plus au S. BABEY signale cette gentiane au Mont Tendre, mais ce n'est que depuis quelques années que je l'y ai rencontrée en plusieurs localités assez distantes les unes des autres et ne comprenant chacune qu'un petit nombre d'individus. L'aurais-je méconnue pendant que je parcourais la chaîne du Mont Tendre en vue de l'élaboration de ma Flore

de la Vallée de Joux, c'est-à-dire avant 1900 ? Je ne le crois pas ! On peut admettre qu'elle a été réintroduite par P.

Sideritis hyssopifolia L. — Abondant en divers points sur la Côte, au-dessus du Sentier ; à l'E du Séchey ; sur le versant O du Grand Cunay.

Linaria repens (L.) Miller em. Willd. (*L. striata* Dumont-Courset). — Apparaît en maints endroits rocailleux, graveleux, parfaitement naturalisé.

Veronica alpina L. — Observé plusieurs individus, en 1945, au fond du premier grand creux situé au NE du p. 1676 du Mont Tendre, dans la société de *Gnaphalium Hoppeanum* Koch, indigène.

Bartsia alpina L. — La Flore jurassienne de BABEY signale cette espèce à la Dôle, à Chapelle des Bois (dép. français du Doubs), au Suchet, Chasseron, Creux du Van. D'après GODET, Flore du Jura, elle est répandue du Chasseral au Reculet et, d'après DURAND et PITTIER, Catalogue de la Flore vaudoise, elle existe au Mont Tendre. Durant mes explorations relatives à la publication de ma Flore de la Vallée de Joux, je n'ai jamais rencontré cette espèce et, pourtant, j'ai parcouru et exploré attentivement la contrée. J'en ai ainsi conclu que la station du Mont Tendre indiquée par DURAND et PITTIER avait disparu. Plus tard, depuis quelque vingt ans, j'ai observé le *Bartsia* dans le fond du cirque du Mont d'Or et au Mont Tendre, versant N du p. 1676, puis à la tourbière du Sentier, lisière SO. Quelques pieds seulement dans les deux premières localités ; nombreux dans la troisième en 1937, raréfiés dès lors. Dans chacune de ces trois localités, l'existence du *Bartsia* résulte probablement des semis de P.

Cephalaria alpina (L.) Schrader — Abondante au Sentier au-dessus du cimetière désaffecté et aux Esserts de Rive.

Leontopodium alpinum Cass. — N'est indiqué, au Jura suisse, qu'à la Dôle. En 1928, j'en ai observé un individu au Mont Tendre au N. du p. 1683, et l'année précédente, on m'en a apporté un autre provenant des Mollards sur les Bioux.

Arnica montana L. — J'ai observé cette espèce en plusieurs individus au Mont d'Or sur Vallorbe, en une seule localité située à l'angle S de la zone de la sommité à prairies fauchées, la plus rapprochée de la frontière. Cette splendide plante répandue dans les Alpes, les Vosges et la Forêt-Noire est connue, dans le Jura suisse, depuis longtemps, au Chasseron et ailleurs, sur des sols décalcifiés qui lui conviennent à merveille. Et voilà qu'elle est signalée au Mont d'Or en une localité que l'on voudrait être naturelle, mais hélas ! du moment qu'elle figure dans la liste des espèces introduites par P, on peut admettre qu'il est responsable de la présence de l'*Arnica* au Mont d'Or. Cas particulièrement vexant de « brouillage » de la flore par un « naturalisateur ».

Aux espèces étrangères introduites à la Vallée de Joux, par P et d'autres personnes, on doit en ajouter quelques-unes échappées des cultures, des jardins, apparaissant ici et là, d'une manière plus ou moins constante et que l'on peut considérer comme naturalisées, telles que : *Sisymbrium strictissimum* L., *Polemonium caeruleum* L., *Linaria Cymbalaria* (L.) Miller, *Solidago gigantea* Aiton var. *leiophylla* Fernald (S. *serotina* Aiton), *Matricaria Chamomilla* L.

D'autres espèces apparaissent incidemment, amenées par les divers moyens de locomotion ou échappées des cultures, mais qui ne se maintiennent pas et ne peuvent être envisagées comme naturalisées. Leur place n'est pas ici.

Il est certain que l'introduction de plantes étrangères dans une contrée où elles ne sont pas indigènes prête à discussion. Les uns nous diront — et ils n'ont pas tort — que cette pratique a pour conséquence le « brouillage » de la flore et de rendre illusoirs les études de géobotanique, spécialement celles qui s'occupent de la recherche des voies et moyens par lesquels telles espèces parties d'un centre ont pu en atteindre un autre. Aussi, dans cet ordre d'idées, on ne peut que désapprouver l'activité de P et de ses imitateurs.

Toutefois, elle n'a pas rien que des inconvénients et il est équitable de lui reconnaître un bon côté. En effet, du moment que maintes espèces manquent dans un territoire

donné, mais y prospèrent et s'y naturalisent complètement après y avoir été introduites artificiellement, on peut conclure que leur absence n'est pas imputable à la carence des conditions autorisant leur existence, mais bien au fait que, jusqu'à aujourd'hui, les facteurs de migration capables d'agir sur leurs organes, ont été impuissants à les y amener.

Les plantes comme les animaux sont en état de migration continuelle mais lente, sous l'influence des courants atmosphériques et fluviaux, des animaux, de l'homme lui-même et de ses moyens de locomotion, agents auxquels on doit encore ajouter la migration de proche en proche. Et grâce à ces divers facteurs, les unes et les autres tendent constamment à augmenter, à élargir leur aire d'extension.

Dans les Alpes, dans diverses directions, on peut suivre, pour de nombreuses espèces, le chemin parcouru d'un point vers un autre. Et dans le Jura, n'observons-nous pas l'avancement progressif de bien des plantes des Alpes françaises extérieures vers le NE ?

En conclusion, mieux vaut s'abstenir d'introduire dans un territoire des plantes qui lui sont étrangères. Cependant et quoiqu'on en dise, il se trouvera toujours des amateurs pour pratiquer ce système ; mais on peut leur demander de faire connaître leurs essais et, surtout, les résultats obtenus.

Le Solliat (Vallée de Joux), le 12 novembre 1945.